

# ARSF

Autorité ontarienne de réglementation  
des services financiers



[www.fsrao.ca/fr](http://www.fsrao.ca/fr)



## Mise à jour trimestrielle sur le niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations

**30 septembre 2022**

25 Sheppard Avenue West  
Suite 100  
Toronto ON  
M2N 6S6  
Telephone: 416-250-7250  
Toll free: 1-800-668-0128

25, avenue Sheppard Ouest  
Bureau 100  
Toronto (Ontario)  
M2N 6S6  
Téléphone: 416 250-7250  
Sans frais: 1 800 668-0128

## Introduction

Chaque trimestre, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) surveille la situation de capitalisation de la solvabilité et publie les ratios de solvabilité projetée des régimes de retraite à prestations déterminées de l'Ontario qui sont assujettis à la capitalisation de la solvabilité. Il s'agit de l'un des outils de supervision que l'ARSF utilise pour améliorer les résultats pour les bénéficiaires des régimes de retraite et pour engager de façon proactive un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il peut y avoir des préoccupations au sujet de la sécurité des prestations de retraite.

Il pourrait également être utile pour les fiduciaires de régimes qui doivent respecter une norme de diligence élevée dans l'administration de leurs régimes de retraite et l'investissement des actifs du régime. La mise en place d'un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels fait face le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation des risques sont essentielles pour atteindre les résultats souhaités et améliorer la capacité de résister aux stress périodiques. Par exemple, le fait de dûment tenir compte de la capacité du régime d'absorber les fluctuations des coûts de financement et de la probabilité de produire les avantages promis dans le cadre d'un éventail de résultats possibles qui peuvent découler du financement et de la stratégie d'investissement sont des éléments importants des devoirs de l'administrateur de régime en tant que fiduciaire.

## Solvabilité projetée au 30 septembre 2022

**L'état de capitalisation des régimes de retraite est demeuré relativement stable malgré la nervosité et l'incertitude persistantes liées à l'économie. Les prix élevés des produits de base et l'inflation, les tensions géopolitiques, le ralentissement de la croissance économique mondiale et la hausse des taux d'intérêt ne sont que quelques-unes des préoccupations des promoteurs, administrateurs et participants de régimes.**

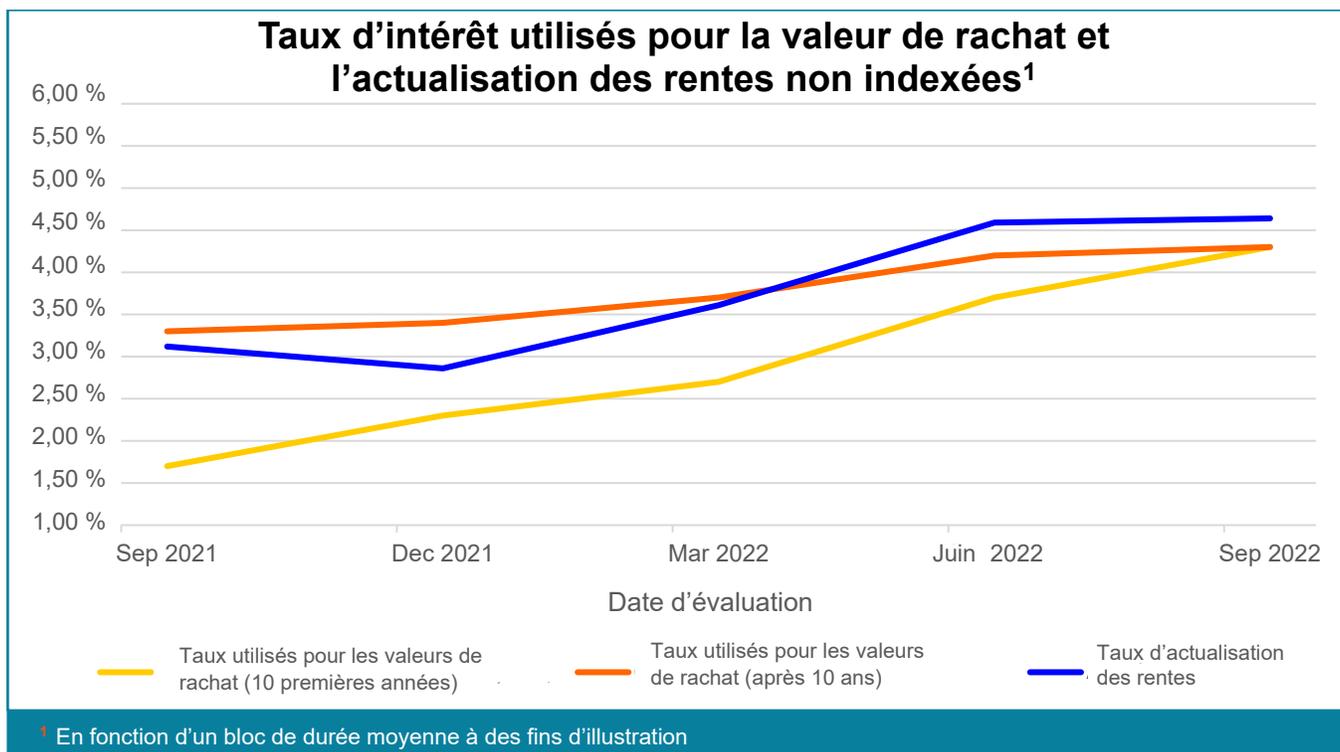
- Le ratio de solvabilité projetée médian s'établissait à 109 % au 30 septembre 2022, soit une légère baisse par rapport au 30 juin 2022 (110 %).
- Au 30 septembre 2022, le pourcentage des régimes de retraite qui devaient être capitalisés intégralement sur la base de la solvabilité était de 78 %. Le pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité était inférieur à 85 % était de 3 %, soit le même qu'à la fin du dernier trimestre.
- Les rendements des investissements ont été légèrement négatifs pour le trimestre, ce qui s'est traduit par un rendement net moyen de -0,4 % pour les fonds de retraite. Il s'agissait également du troisième trimestre consécutif de rendements négatifs du fonds, les rendements nets cumulatifs s'établissant en moyenne à -16,3 %.
- Les taux d'actualisation de la solvabilité ont continué d'augmenter, ce qui a entraîné une diminution du passif du régime et a largement compensé les répercussions des pertes d'actifs au cours du trimestre.

Malgré les défis économiques importants et la volatilité des marchés cette année, la bonne nouvelle est que les régimes de retraite ont maintenu une capitalisation stable tout au long de l'année et sont généralement en bon état à la fin du troisième trimestre de 2022. Bien que de nombreux régimes de retraite puissent avoir des excédents, il est important de savoir que l'état de capitalisation pourrait changer radicalement et à court préavis. Nous encourageons les promoteurs et les administrateurs de régimes à tenir compte de diverses simulations de crise et à surveiller continuellement les risques du régime puisque les conditions peuvent changer rapidement.

Solvabilité projetée au 30 septembre 2022	T3 2022	T2 2022	T4 2021
Ratio de solvabilité médian	109 %	110 %	110 %
Pourcentage des régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	78 %	79 %	81 %
Pourcentage des régimes dont le ratio de solvabilité est compris entre 85 % et 100 %	19 %	18 %	17 %
Pourcentage des régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	3 %	3 %	2 %

**Globalement, la solvabilité projetée a diminué depuis le dernier trimestre. La diminution de 1 % du ratio de solvabilité projetée médian estimé depuis le 30 juin 2022 est attribuable aux facteurs suivants :**

- Rendement négatif des fonds d'investissement de retraite au troisième trimestre de 2022
  - Au troisième trimestre de 2022, les estimations de rendement brut et net moyennes, après dépenses, étaient respectivement de -0,1 % et de -0,4 %.
- Hausse des taux d'actualisation de la solvabilité
  - Les taux d'actualisation de la valeur de rachat non indexés, pour les périodes choisies et les périodes finales, ont augmenté de 60 points de base et de 10 points de base, respectivement, et le taux d'actualisation des acquisitions de rentes non indexé a augmenté de 5 points de base, ce qui a entraîné une diminution du passif des régimes de retraite.

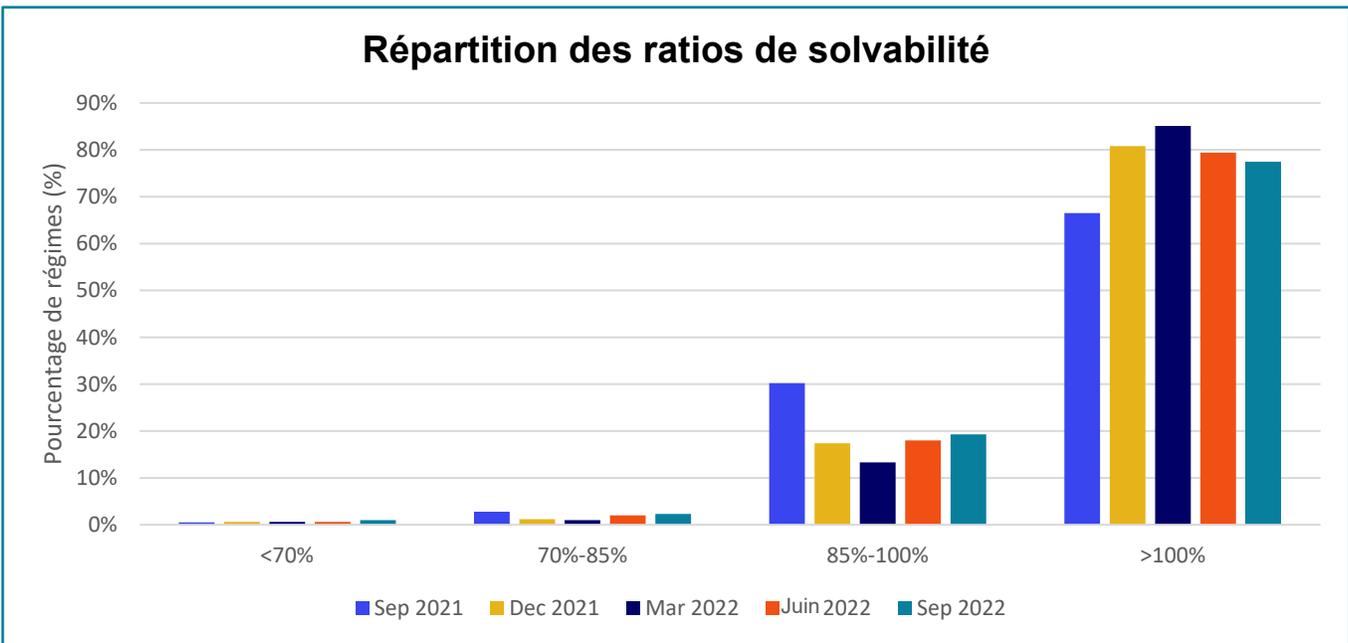
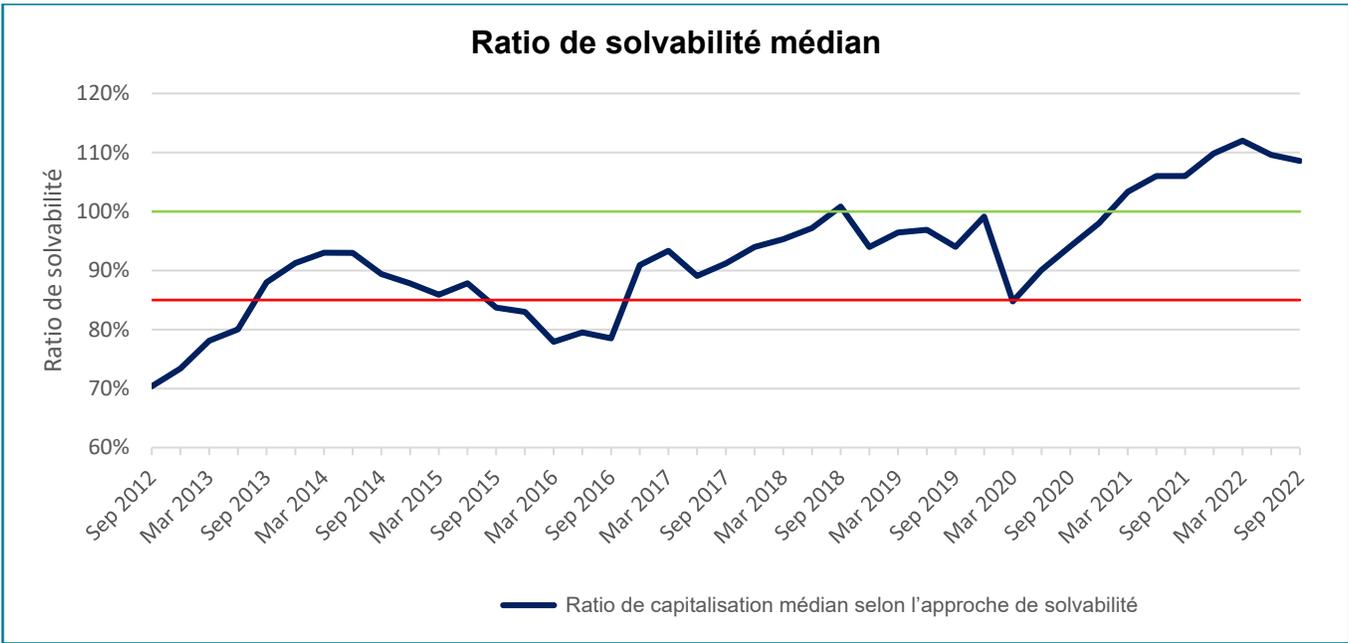


Au cours du troisième trimestre de 2022, le Canada a continué de faire face à une inflation supérieure à la normale, à une baisse des marchés boursiers et à des révisions à la baisse des prévisions du produit intérieur brut (PIB) canadien. La crise liée aux obligations d'État au Royaume-Uni à la fin du trimestre et la baisse du dollar canadien par rapport au dollar américain ont contribué à l'incertitude du marché. Les données de Statistique Canada indiquent que l'inflation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) s'établissait à 7,0 % et à 7,6 % en août et en juillet, respectivement, tandis que l'inflation de base s'établissait à 5,7 % et à 6,0 %. La composante essence de l'IPC a diminué de 18 % de juin à août, mais les prix de la nourriture et du logement ont continué d'augmenter. Le chômage a légèrement augmenté par rapport au niveau de juin (4,9 %), pour atteindre 5,2 % en août. Le PIB canadien a augmenté modérément à 0,1 %, d'un mois à l'autre, de juin à juillet. En juillet, la Banque du Canada (BdC) a révisé à la baisse ses prévisions du PIB pour 2022 et 2023, à 3,5 % et 1,75 %, respectivement, comparativement à 4,25 % et 3,25 % dans le précédent rapport sur la politique monétaire.

La courbe de rendement des obligations du gouvernement du Canada a été légèrement inversée à la fin du troisième trimestre. Le taux de rendement de référence à 2 ans a augmenté de 69 points de base pour s'établir à 3,79 %, tandis que le taux de rendement de référence à 10 ans s'établit à 3,16 %. À la fin du deuxième trimestre, le taux de rendement de référence à 10 ans était de 13 points de base au-dessus du rendement à 2 ans, alors qu'il était de 63 points de base au-dessous du rendement à 2 ans à la fin du troisième trimestre. Sur les marchés canadiens, l'indice des obligations universelles FTSE

Canada a augmenté de 0,5 % au troisième trimestre et l'indice composé de rendement global S&P/TSX a diminué de 1,4 %. Pour l'indice composé S&P/TSX, les secteurs des produits industriels, de la consommation discrétionnaire et des biens de consommation de base ont affiché le meilleur rendement, tandis que le secteur de l'immobilier a chuté considérablement.

Les banques centrales du monde entier ont continué de relever leurs taux d'intérêt au troisième trimestre. La BdC a décrété deux hausses importantes de son taux directeur, l'une de 100 points de base le 13 juillet et l'autre de 75 points de base le 7 septembre. Le taux cible du financement à un jour à la fin du troisième trimestre s'établit à 3,25 %. La Réserve fédérale américaine a décrété deux hausses de taux de 75 points de base le 27 juillet et le 21 septembre. La limite supérieure de la fourchette cible du taux des fonds fédéraux américains à la fin du troisième trimestre est de 3,25 %. La BdC et la Réserve fédérale américaine ont toutes deux procédé à un resserrement quantitatif et continuent de réduire les avoirs du bilan. À la fin du troisième trimestre, le marché canadien des swaps indexés sur le taux à un jour prévoyait d'autres hausses des taux directeurs au quatrième trimestre de 2022.



## Méthodologie et hypothèses

1. Les résultats fournis dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés (actif et passif) de chaque régime ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 30 septembre 2022 à partir des hypothèses suivantes :
  - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur pour les suspensions de cotisations, sous réserve des restrictions réglementaires.
  - Les promoteurs verseraient les cotisations liées aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire.
  - Les sorties de fonds sont égales aux rentes à verser aux participants retraités, tel qu'il est indiqué dans le dernier rapport d'évaluation actuarielle déposé. Les coûts d'administration des régimes n'ont pas été pris directement en compte dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets (moins tous les frais).
  - Les passifs projetés ont été calculés en fonction des normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour le calcul des valeurs actualisées des rentes et des lignes directrices sur l'acquisition de rentes de l'ICA applicables à la date de projection.
2. Les taux de rendement nets réels de chaque régime sont calculés en fonction des données tirées du dernier sommaire des renseignements sur les placements (SRP) déposé. Lorsque les rendements devaient être estimés, cela a été fait à l'aide de la répartition de l'actif du SRP en combinaison avec les rendements des indices boursiers, compensés par une charge trimestrielle de 25 points de base.

**Le tableau ci-dessous résume la répartition moyenne de l'actif inscrite au SRP des régimes, par principale catégorie d'actif, selon le dernier SRP déposé :**

Espèces	Actions canadiennes	Actions étrangères	Titres à revenu fixe <sup>2</sup>	Immobilier	Autre
3,2 %	19,9 %	20,5 %	49,6 %	5,6 %	1,2 %

<sup>2</sup> On présume qu'il s'agit de 50 % en obligations de l'indice obligataire universel FTSE Canada et de 50 % en obligations de l'indice obligataire FTSE Canada à long terme.

**Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actif sont les suivants :**

	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement total MSCI Monde (net)	Indice obligataire universel FTSE Canada	Indice obligataire FTSE Canada à long terme	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors Index
<b>T3 2022</b>	-1,4 %	-0,1 %	0,5 %	1,5 %	-6,4 %
<b>T2 2022</b>	-13,2 %	-13,4 %	-5,7 %	-11,8 %	-12,6 %
<b>T1 2022</b>	3,8 %	-6,2 %	-7,0 %	-11,7 %	-6,2 %
<b>T4 2021</b>	6,5 %	7,5 %	1,5 %	4,8 %	11,6 %